

Premier anniversaire

« Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal,
mais par ceux qui les regardent sans rien faire ». Albert Einstein

Place Publique
souffle sa 1^{ère} bougie



Voilà un an maintenant que le Front National s'est installé en mairie de Cogolin. Un an que Marc Etienne Lansade essaie de se faire passer pour un maire normal, au prix de larges sourires, de beaucoup de fleurs, mais aussi de contorsions, douloureuses parfois (voir en dernière page).

Pourtant derrière des apparences trompeuses, les paroles et les actes de sa première année de mandat témoignent d'une complaisance xénophobe anti arabe, d'atteintes à la laïcité, de l'utilisation des peurs et des menaces pour justifier ses choix sécuritaires. Plus inquiétante encore est la dérive affairiste et

immobilière de sa politique.

Avec des prises de décision peu respectueuses de la légalité, des engagements de dépenses et d'emprunts très lourds dont les promesses de financements futurs ne sont pas du tout acquises, c'est à une dangereuse fuite en avant financière à laquelle il se livre et expose la commune.

Cela fait un an aussi que le collectif de citoyens Place Publique existe. Un an qu'il scrute, analyse et dénonce les nombreuses dérives d'un maire qui n'a rien de normal, l'obligeant à reculer sur de nombreuses décisions. Un an qu'il propose des animations pour permettre aux Cogolinois dans

toute leur diversité de se rencontrer et de débattre autour de sujets qui concernent l'avenir de leur ville, de leur territoire et de la société.

L'association Place Publique a soufflé sa première bougie forte de 135 adhérents. Elle vous invite à les rejoindre, à participer aux rencontres et débats qu'elle organise tout au long de l'année, afin de donner encore plus de force à son souffle pour que tous ensemble nous parvenions à éteindre un feu d'intolérance qui gagne dangereusement du terrain.

Le Comité de rédaction
placepubliquecogolin@gmail.com

URBANISME OU « URBALKANYISATION » ?

Un conseiller sans contrat

Professionnel de l'immobilier à Levallois avant de devenir maire de Cogolin, M. Lansade a choisi, pour le conseiller sur les grands projets d'urbanisme, Jean-Marc Smadja, cousin d'Isabelle Balkany et ancien directeur de la Société d'Economie Mixte qui a bétonné la même ville de Levallois.

Quand « pognon » rime avec béton

« J'ai besoin de quelqu'un qui sache faire du pognon », a déclaré le maire à la presse. Il n'y avait donc pas meilleurs choix que cet ancien banquier dont les compétences en matière d'urbanisme paraissent elles beaucoup plus discutables. Ce conseiller très spécial s'est mis au travail dès l'été 2014 et comme on pouvait le craindre, tous ses projets sentent fort le béton : un PLU qui prévoit une augmentation de population de 50% en 5 ans ; la signature d'un bail d'exploitation du terrain du Yotel en infraction avec les règles d'urbanisme et de protection contre les inondations ; une modification du PLU cherchant à régulariser cette infraction ; le projet de construire 90 000 m² de surfaces de plancher sur le même terrain de 130 000 m² constituant la dernière coupure naturelle de la frange littorale ; une ZAC littorale pour laquelle on annonce des millions d'€ d'études et des centaines de millions d'€ de travaux ; un centre-ville où l'on envisage de vendre ou détruire des bâtiments communaux, dont une école, pour y développer des projets immobiliers...

Seul bémol, la plupart de ces dossiers ont été préparés par monsieur Smadja sans qu'il ait le moindre contrat, donc sans aucun droit ni titre pour agir au nom de la commune. Le premier marché officiel a été signé le 26 février 2015 avec la société Euromena qu'il dirige. Ce qui remet sérieusement en cause la validité des actes qu'il a préparés avant cette date, car aucun contrat ne peut venir régulariser des prestations exécutées avant sa signature.

La Société Publique Locale, nouvelle machine à bétonner

Dernière trouvaille, les maires de Cogolin et Fréjus viennent de créer chacun leur Société Publique Locale (SPL) dont les deux seuls actionnaires sont leurs communes respectives. Derrière cette alliance urbaine tordue entre deux communes géographiquement séparées, mais tellement proches politiquement, l'enjeu est de permettre aux deux maires de bétonner leurs villes en paix en se libérant largement des règles de publicité et de mise en concurrence, comme le permettent les SPL. Et devinez qui sera le Directeur de la SPL de Cogolin ? Jean-Marc Smadja, bien sûr ! Pour essayer d'éviter un réveil trop dur aux cogolinois, Place Publique a dénoncé la plupart de ces décisions d'urbanisme auprès du Préfet du Var, du Procureur de la République et du Tribunal Administratif.

SECURITE: LES SALAIRES DE LA PEUR

La POLICE MUNICIPALE a vu ses missions et ses pouvoirs s'accroître depuis sa création. Ses fonctionnaires ne sont plus de simples gardes mais des policiers à part entière. Cela change le regard que nous devons porter sur ces hommes avec tout le respect qu'ils méritent. En contrepartie, le comportement des policiers municipaux et de leur hiérarchie se doit d'être exemplaire. Et c'est sans doute là que le bât blesse le plus à Cogolin, avec à leur tête un premier adjoint révoqué de la police cannoise et un maire qui ne respecte pas les arrêtés qu'il signe.

Exemplaire! Vous avez dit exemplaire?

Après avoir offert aux cogolinois la place de stationnement réservée à l'officier de police judiciaire qu'il est, M. Lansade avait pris l'habitude de garer sa Porsche à un emplacement interdit passible de fourrière. Agacé par une publicité gênante, il a pris un arrêté pour y autoriser le stationnement jusqu'au vendredi 13H00. Et quand la place est prise, il gare sa



nouvelle Jaguar sur l'emplacement réservé à la police qui, ne pouvant plus s'y mettre, est condamnée à faire des patrouilles. Seuls restent sur le terrain les ASVP dont les pouvoirs sont limités. Cela explique sans doute le grand désordre qui règne encore tous les jours.

Peur sur la ville

En parlant de « couvre-feu » à Cogolin, le candidat Lansade avait attisé la rumeur d'insécurité pour agiter les peurs et justifier le recrutement massif de policiers dont il a doublé l'effectif dès la première année de son mandat.

Pourtant, on ne perçoit pas vraiment la différence et l'on se demande à juste titre où est la police de proximité, le contact avec la population, le travail de prévention... ? Comme quoi, l'efficacité de la police n'est pas qu'une question de nombre, elle dépend aussi d'une bonne organisation, de la motivation et du souci de l'exemplarité non seulement des agents mais aussi de leurs chefs et des élus.

Une dérive financière inquiétante

Le maire a déjà engagé plus d'un million de dépenses supplémentaires qui vont être suivi de nombreux autres millions pour financer les nouveaux véhicules, l'aménagement d'un nouveau bâtiment et les 40 caméras de vidéosurveillance promises. Pour financer sa politique spectacle, il a prévu d'emprunter 10 millions d'euros en 3 ans qu'il promet de rembourser avec tout l'argent qu'il va gagner sur les projets immobiliers de son ami Smadja. Sauf que ces recettes sont hypothétiques et ne concerneront au mieux que le prochain mandat. L'héritage risque d'être lourd !

BUDGET 2015: FORTE HAUSSE DES DEPENSES DE PERSONNEL ET DES EMPRUNTS

La municipalité FN a eu beaucoup de chance d'hériter de la situation financière largement excédentaire léguée par la gestion Sénéquier. Elle a trouvé un excédent de plus de 3,6 millions d'euros fin 2013 qui a été réduit à 2,75 millions fin 2014. Une baisse qui devrait se poursuivre en 2015 puisque dans le premier budget primitif voté par la majorité FN, les recettes réelles de fonctionnement de **15 277 671 €** ne parviennent pas à couvrir des dépenses réelles de **16 124 671 €**.

Les charges de personnel augmentent de 1,3 millions d'euros en 2 ans

Après avoir connu une hausse de 266 000 € en 2014, les dépenses de personnel vont augmenter de 1 millions d'euros en 2015. On sait que cette hausse de 20 % est principalement liée au recrutement massif de policiers et va entraîner des millions de dépenses nouvelles (voir article sur la sécurité). Cela fait cher pour soigner un fantasme in sécuritaire et dans un contexte de rigueur imposé par la baisse des dotations de l'Etat.

Communication et spectacles contre solidarité et éducation

Rien n'est trop cher pour financer cette politique spectacle. Les dépenses d'animation augmentent de 255 000 €, celles de conseil en fiscalité et urbanisme de 110 000 €, celles des catalogues et imprimés de 97 680 €, celles d'achats de vêtements

(uniformes policiers) de 22 150 €, celles des fêtes et cérémonies de 20 700 €. Dans le même temps on diminue de manière drastique les subventions aux associations et au CCAS (voir article ci-dessous), on supprime les dotations en dictionnaires aux élèves rentrant en sixième, on augmente les tarifs des transports scolaires, on fait payer les activités extra scolaires... Le seul geste du maire en direction des écoles a été de créer une bourse au mérite pour les bacheliers ayant obtenu les « félicitations du jury », une mention honorifique qui n'existe plus.

Dix millions d'emprunts nouveaux en trois ans

Après avoir emprunté un million d'euros en 2014, il est prévu de lever un nouvel emprunt de 5 millions en 2015. Cela fait beaucoup pour financer 5,75 millions de travaux neufs dont on ne connaît pas la nature ni les subventions éventuellement sollicitées en l'absence d'une présentation détaillée par programme. Et ce n'est pas fini, puisque le maire a annoncé son intention d'emprunter 4 millions supplémentaires en 2016. Quant à l'argent du Yotel et du Port des Marines qu'il met en avant pour garantir leur remboursement, il est loin d'être dans les caisses de la commune.

Cette fuite en avant financière est bien inquiétante quand on connaît l'origine de messieurs Lansade et Smadja, la ville de Levallois Perret, qui est aujourd'hui la ville la plus fortement endettée de France, et de loin.

BAISSE IMPORTANTE ET ARBITRAIRE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Absence de projet et de concertation

Avec plus de 70 associations, culturelles, sportives, patriotiques, de solidarité ou encore de protection de l'environnement, les Cogolinois aiment la vie associative qui anime la cité toute l'année. Pourtant, les 28 associations sportives auront dû attendre fin novembre 2014, à la demande de quelques-unes d'entre elles, pour pouvoir rencontrer l'adjoint aux sports, M. Cordé. Incapable de présenter un projet précis de « politique sportive », il a énoncé quelques vagues orientations.

En décembre 2014, toutes les associations ont envoyé leurs demandes de subventions. Les mois ont passé et le verdict est tombé en avril 2015, avec le vote du budget primitif, sans aucune réunion intermédiaire pour informer les dirigeants du suivi de leurs demandes.

Quelques gagnants, beaucoup de perdants

Au final, la baisse globale des subventions est de 290 000 € (- 35%) par rapport à 2014.

Plusieurs associations, pourtant actives

depuis des années à Cogolin, ont vu leurs subventions fortement diminuées, voire carrément supprimées pour certaines. Quelques autres ont connu une augmentation de l'aide municipale. (Voir le tableau des gagnants et perdants ci-après).

La plus chanceuse est une association non répertoriée sur le site de la mairie qui a reçu une aide de 4.000 € pour participer à un rallye dans le désert marocain. Dans le même temps, le Centre Communal d'Action Sociale a enregistré une baisse de 83 200 € de sa subvention. Un choix qui en dit long sur la volonté municipale de serrer la vis aux associations dont le rôle est essentiel en termes d'animation et de cohésion sociale.

Diviser pour régner

Il est anormal que les dirigeants soient contraints de solliciter un rendez-vous ou de se rendre au « mercredi du maire »...pour finalement s'entendre dire que leur association n'entre pas dans les objectifs fixés par la municipa-

lité ! Sans savoir quels sont ces objectifs ni pour quelle politique sportive ou associative ? Le déficit d'information et de communication, l'opacité des décisions prises par le maire et sa garde rapprochée, retranchent les associations dans leur propre fonctionnement et les éloignent les uns des autres. Face à cette volonté municipale de diviser pour régner, les associations auront tout intérêt à s'unir.

Les 14 associations perdantes représentent à elles seules une diminution totale de subventions de près de 300 000 €. Parmi elles, cinq ont vu leur subvention totalement supprimée : l'Aïkido, les Amis du Coq instruit, les Varois de Paris, Loisirs Nature et le Taekwondo. La subvention allouée au club de basket-ball est passée de 20 000 à 3 000 € (- 89 %), celle du CCAS de 181 000 à 97 800 € (- 46 %)

Les 9 associations gagnantes représentent une augmentation totale de 17 320 €, dont 4 000 € pour l'association non cogolinoise «Team Evasion off Road Except» et sa participation au rallye des Gazelles.

Menus végétariens: l'incroyable interview du maire sur France Inter

« Mon action est intellectuellement très peu satisfaisante »

C'est par cet aveu consternant que M. Lansade a conclu son interview sur-réaliste à écouter sur: <https://soundcloud.com/guillaume-meurice/repas-de-substitution-le-moment-meurice-france-inter>

Après avoir rappelé qu'il avait accepté les menus de substitution dans les écoles, mais en imposant le poisson du vendredi par respect pour nos racines chrétiennes, il a expliqué l'importance de manger du porc parce que c'était moins cher. Quand le journaliste lui a fait remarquer qu'un menu végétarien coûtait encore moins cher, il a répondu en bégayant que cela n'avait aucun équilibre et que les nutritionnistes disaient « des conneries ». Notre maire qui sait tout serait-il expert en nutrition végétale ? Ce qui est sûr, c'est qu'il s'y connaît en salades, surtout celles qu'il raconte.

Le porc, enjeu de civilisation

« C'est culturellement quelque chose qui nous correspond et je n'ai pas envie de changer ma civilisation parce que de nouveaux arrivants veulent me faire changer mon pays » a-t-il déclaré solennellement, avant de rajouter : « Je pense que ces règles diététiques qui avaient du sens il y a 2000 ans sont ridicules aujourd'hui ».

« Comme manger du poisson le vendredi ? » lui glisse le journaliste. « Comme manger du poisson le vendredi » lui confirme M.E. Lansade. « Alors ce que vous avez imposé à la cantine, c'est ridicule ? » l'interroge le journaliste.

« C'est un compromis intellectuellement très peu satisfaisant » concèdera MEL en guise de conclusion.

Si le ridicule ne tue pas, l'auto flagellation elle fait mal !

Brèves

Inondations : le maire marcherait-il sur l'eau ?

Il a déclaré avec assurance que le terrain du Yotel n'avait jamais connu de problèmes d'inondation. Les photos prises lors de la crue du 9 novembre 2011 lui apportent un démenti formel. Place Publique a attaqué auprès du Préfet, du Tribunal Administratif et du Procureur sa décision de modifier le PLU pour autoriser sur ce terrain les installations de camping qui y sont interdites en raison du risque d'inondation.

Barrès n'aimait pas les provençaux

Plusieurs historiens avertis ont rappelé au maire tout le mal que Maurice Barrès pensait des provençaux à l'époque de la première Guerre Mondiale. Le maire qui prétend être le défenseur de l'identité provençale va-t-il oser tenir l'engagement qu'il a pris de donner le nom de Barrès à un autre lieu de Cogolin ? Chiche ! Ou bien va-t-il reculer comme il l'a fait à son premier essai et tout au long de l'année écoulée : don de bateau, contrat d'audit fiscal, prestation de communication de Stream on Fire, recrutement de l'identitaire Langella...

Le maire censure un projet d'animations sur le thème des « différences »

Pour ses activités de l'été 2015, le centre de loisir de Cogolin avait choisi le thème des « différences » illustré par de magnifiques zèbres. Quand il l'a découvert, le maire a immédiatement fait retirer toutes les affiches d'annonce et demandé au centre de loisirs de changer de thème. Cela nous a inspiré la fable animalière du « renard, du zèbre et du cochon » que vous pouvez lire sur notre site www.placepubliquecogolin.fr

Disparition définitive des danses orientales

La direction de la section danse ne semble pas elle non plus aimer les différences. Un an après l'interdiction qui lui avait été faite de présenter publiquement des danses orientales, elle les a supprimées des activités qu'elle propose au public. Les amateurs, et ils sont nombreux, n'ont plus qu'à partir en orient, comme le leur avait gentiment suggéré Marc Etienne Lansade.

Candidat aux régionales sur la liste de Marion Maréchal, Marc Etienne Lansade déclare qu'il « soutiendra Jean-Marie Le Pen jusqu'à son dernier souffle ».

Si Jean-Marie présente sa propre liste, comment fera Marc Etienne pour être candidat avec Marion et soutenir la liste concurrente de Jean Marie. Même si les affaires de famille Le Pen sont compliquées, ce n'est plus de la contorsion ou du grand écart auquel se livre Marc-Etienne, mais à un véritable écartèlement.

Les Teeshirts de Place Publique sont arrivés!



Toutes les tailles au prix de 10 €

Vous pouvez passer votre commande

Par mail à placepubliquecogolin@gmail.com ou par téléphone au 06.19.01.38.91

Bulletin d'adhésion 2015 – 2016

à compléter et à nous retourner avec votre règlement à l'ordre de l'Association Place Publique à l'adresse suivante

Association Place Publique, chez Francis José-Maria, 130 Avenue de la Giscle, 83310 Cogolin

Contact: placepubliquecogolin@gmail.com

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Je souhaite adhérer à l'association :

Nbr x 10 euros

Je souhaite faire un don :

de 10 à 50 euros (donateur)

plus de 50 euros (bienfaiteur)